



Réforme dans les lycées : le SE-UNSA reste vigilant et exigeant



> Cette rentrée, les enseignants resteront confrontés aux difficultés engendrées par la mise en place de réformes imposées ces dernières années en dehors de toute concertation. Deux cas de figure.

STI2D : deux exigences : formation et clarification

En premier lieu, la formation pour assurer sereinement les nouveaux enseignements est très insuffisante. Le SE-Unsa exige des moyens pour qu'une formation de qualité soit accessible à l'ensemble des collègues concernés, avec si nécessaire la prolongation du plan de formation qui devait se terminer l'an prochain.

De même, il est nécessaire de clarifier les messages sur les objectifs de la réforme et de l'inscrire dans un horizon stabilisé à moyen terme. Ainsi, la question des contenus et des examens a été abordée. Pour le SE-Unsa, il faut compléter le référentiel de compétences en listant les connaissances associées, et accompagner les futures évaluations en CCF au baccalauréat pour assurer une harmonisation des exigences.

Enfin, nous relayons les interrogations des collègues sur l'avenir des mutations avec l'arrivée, à la rentrée, des premiers lauréats du CAPET et de l'Agrégation S2I.

Le SE-Unsa défend la voie pro au ministère

La réforme de la voie professionnelle a imposé un parcours en trois ans vers le bac pro qui ne répond pas aux besoins des

plus fragiles. Nous avons attiré l'attention sur l'augmentation du décrochage en cours de parcours qui conduit à une hausse des sorties sans diplôme. Le parcours en 4 ans en passant par le CAP n'est pas une réponse satisfaisante : les référentiels des CAP ne sont en général pas articulés avec ceux du bac pro et la continuité n'est pas toujours structurellement assurée dans le même établissement. La certification intermédiaire consomme beaucoup de temps dans un cursus qui en manque déjà cruellement.

Nous avons demandé que la voie professionnelle soit un des thèmes de travail central dans la loi d'orientation et avons trouvé un écho favorable sur ce plan auprès de nos interlocuteurs qui ont dit partager notre bilan de la réforme.

Nous avons également revendiqué un cadre national plus lisible pour l'attribution des DHG avec la fin de la globalisation sur 3 ans et le calcul des moyens complémentaires sur les capacités d'accueil et non sur les prévisions d'effectifs. Enfin, la question du CCF et de sa généralisation à l'évaluation de toutes les compétences devra être débattue, non pas pour le supprimer mais pour en alléger les procédures et lui permettre de retrouver son sens initial.

Le SE-Unsa défendra les intérêts des élèves et des person-

nels de la voie professionnelle dans l'élaboration de la Loi d'Orientation et de Programmation.

Pour le SE-Unsa, la réforme des lycées doit s'inscrire dans une réflexion plus globale qui permettrait des parcours plus souples dans le cadre d'une véritable orientation. Orientation et non pas sélection !!! C'est à cette condition qu'il serait enfin possible de ne plus considérer la série S comme la seule voie d'excellence au lycée.

Au niveau local, la section SE-Unsa de l'Académie d'Amiens exigera des réponses concrètes du rectorat afin d'améliorer les conditions de travail des personnels. Et pour que nous puissions dénoncer les aspects les plus négatifs de ces réformes, aidez-nous en nous faisant part des difficultés concrètes auxquelles vous êtes confrontés au quotidien....

Pierre Poessevara
Secrétaire académique

